



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE CHRIST-ROI

Procès-verbal de la session ordinaire
Mercredi 27 septembre 19h00
Local 202

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi tenue le mercredi vingt-sept septembre de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heure trente au local 202

PRÉSENCES

- M^{mes}
- Caroline Blanchet, parent
 - Stéphanie Castonguay, parent
 - Myriam Rivard, parent
 - Isabelle Talbot, enseignante
 - Mélody Moreau-Gauthier, soutien
 - Catherine Périgny-Fortier, parent
 - Josée Nolet, parent
 - Annie Jolin, enseignante
 - Jessica Lebel, enseignante substitut
 - Sara Ménard, secrétaire
- MM.
- Steve Marquis

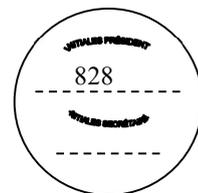
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE Le quorum est atteint. Monsieur Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 20 h 04.

**LECTURE ET ADOPTION
 DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-1162-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
 Mélody Moreau-Gauthier.

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté telle
 que présentée.

ADOPTÉ.



**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU
14 JUIN 2023**

CE-1163-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Caroline Blanchet

QUE le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2023 soit
adopté avec quelques petites modifications.

ADOPTÉ.

INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE Aucune

CORRESPONDANCE Aucune

INFORMATION ET CONSULTATION

Autorisations de transmission de renseignements

Les parents ont à remplir l'autorisation de transmission de renseignements.

Nomination d'un (e) président(e) au conseil d'établissement

Madame Blanchet accepte de demeurer présidente.

Nomination d'un représentant au comité de parents de la CSSH

Steve demandera à Madame Castonguay si elle désire demeurer représentante au comité de parents pour cette année.

Nomination d'un substitut au représentant au comité de parents de la CSSH

Steve demandera à Madame Rivard si elle désire demeurer substitut, sinon Madame Blanchet se propose.

APPROBATION

Fond à destination spécial

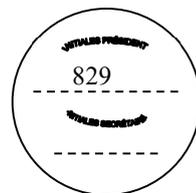
CE-1164-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Josée Nolet, que le reliquat engendré par le recourt
collectif pour le matériel didactique soit transféré dans le
Fond à destination spéciale – Fond Ange Gardien
Harricana et redistribué dans les écoles.

APPROUVÉE.

Grille-matières

CE-1165-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Isabelle Talbot, la grille matières pour l'année 23-24 soit
adoptée avec les changements proposés. Ajout de 25
minutes, donc 50 min/9 jours pour la matière CCQ.

APPROUVÉES.



DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION La prochaine rencontre aura lieu le 8 novembre à 18h45.

ÉVALUATION La rencontre s'est bien déroulée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE **CE-1166-23 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Josée Nolet,

QUE l'assemblée soit levée. Il est 21h00.

ADOPTÉE.

Caroline Blanchet, présidente

Sara Ménard, secrétaire